Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens

Herausgeber: Association suisse des électriciens

Band: 48 (1957)

Heft: 19

Rubrik: Production et distribution d'énergie : les pages de l'UCS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Production et distribution d'énergie

Les pages de l'UCS

Droits de passage pour canalisations électriques et autorisations pour postes de transformation

Compte rendu de la 16° Assemblée de discussion de l'UCS du 9 mai 1957 à Lausanne et du 28 mai 1957 à Zurich (2° partie)

4. Cas d'une entreprise régionale

Extrait de la conférence donnée par A. von der Weid, Fribourg

621.315 : 34

Réseaux secondaires

Le règlement général des Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF) pour la fourniture d'énergie électrique date du 1^{er} juillet 1941. Depuis nombre d'années il est question de le remanier dans le sens des conditions actuelles. Dans sa teneur encore en vigueur, l'article 3 du dit règlement énonce que:

«L'abonné laissera gratuitement établir et entretenir sur son fonds les lignes secondaires, supports, appareils et fils servant à son usage ou à alimenter d'autres abonnés.»

Fait regrettable, il n'est pas précisé que le personnel des EEF a le droit de faire l'élagage des arbres gênants avec ou sans indemnité. L'article de notre règlement implique donc que pour tous nos réseaux secondaires nous n'avons aucune indemnité à payer pour l'implantation de poteaux servant à alimenter un abonné, que ce soit sur le fonds de l'abonné luimême ou sur celui d'un tiers. A ma connaissance, nous commettons quelques entorses à cette règle; il nous est arrivé de verser quelques indemnités minimes, pour la forme, dans certains cas particuliers, dont celui-ci, par exemple:

Une ligne secondaire 380/220 V reliant un poste de transformation 17 000/380/220 V d'un village à un hameau de quelques maisons devait être établie. La ligne, de plus de 500 m de longueur, ne comportait aucune dérivation d'alimentation, mais passait sur les fonds de plusieurs propriétaires. Etant donné le caractère uniquement d'utilité d'exploitation de la ligne en question, nous avons exceptionnellement versé des indemnités pour l'implantation de 12 poteaux, indemnités toutefois inférieures à notre tarif normal.

Réseaux primaires à 8 et 17 kV

Autrefois et jusqu'à la dernière guerre, le chef de réseau, en général, avec son équipe de monteurs de lignes, choisissait et établissait lui-même le tracé des lignes à construire. Il en faisait lui-même le piquetage et passait les transactions avec les propriétaires fonciers. J'ai moi-même pratiqué ce métier et je dois dire que mes relations avec les propriétaires de terrain, que ce soient paysans ou citadins, ont toujours été faciles et agréables. Une certaine adaptation aux nécessités et coutumes des lieux est indispensable dans ce genre de relations avec les populations.

Jusqu'à la guerre de 1939 à 1945, les chefs de réseaux avaient encore le temps de s'occuper de construction de lignes. Actuellement, vous en avez tous l'expérience, avec le développement prodigieux qu'ont pris les applications de l'électricité dans tous les domaines et toutes les questions économiques qui s'y rattachent, les chefs de réseaux ont dû abandonner en grande partie le domaine des constructions de lignes.

Aux EEF, la sous-direction technique a désigné à cet effet un ou plusieurs techniciens du Bureau de construction. Ces techniciens ont à leur disposition une équipe de monteurs dotée de matériel et de moyens de transport modernes pour l'exécution rationnelle des travaux d'établissement des nouvelles lignes. L'équipe de construction comprend pour chaque construction outre un technicien, un chef d'équipe et 14 monteurs. Le technicien est l'autorité responsable de l'ensemble du travail à l'endroit de la sous-direction technique. L'équipe de construction dispose des moyens de déplacement et de l'équipement suivant:

- 1. la voiture personnelle du technicien-chef, pour laquelle il touche une indemnité kilométrique,
- 2. le side-car du chef d'équipe, propriété des EEF,
- une «dodge» tous terrains, propriété des EEF, équipé d'un treuil accouplé au moteur du véhicule et d'une grosse remorque.
- 4. une «jeep» avec remorque, propriété des EEF,
- 5. tout l'outillage courant perfectionné nécessaire à ce genre de travail.

Les indemnités pour les poteaux des lignes aériennes à 8 et 17 kV dépendent de la valeur de rapport des terrains et de l'emplacement des poteaux. Elles sont plus faibles pour les pâturages par exemple que pour des champs, et plus élevées en plein champ qu'en limite de champ ou de propriété. Les EEF

n'accordent jamais de prestation en nature et ne versent aucune prestation pour le passage aérien des fils. Dans les vergers modernes les arbres sont d'une hauteur moyenne de 6 m; il est dès lors facile d'intercaler les poteaux et les fils entre les rangées d'arbres. Il arrive qu'il faille verser des dédommagements supplémentaires pour dégâts aux cultures, arbres à enlever, etc.

Les conventions de passage se font sur formule ad hoc dont la teneur est la suivante:

«Entre les Entreprises Electriques Fribourgeoises, à Fribourg, représentées par ... d'une part et M. ... d'autre part, il est passé la convention suivante:

M..., propriétaire des immeubles ci-après, constitue sur les dits immeubles, en faveur des EEF, conformément aux articles 676, al. 3 et 730 et sv. du Code civil suisse, une servitude pour le passage d'une ligne électrique, et l'emplacement de ... situés comme il est dit ci-après.

Les parties conviennent que cette servitude pourra être inscrite au registre foncier avec plan et requièrent d'ores et déjà le conservateur du registre foncier de procéder à cette inscription à la diligence et aux frais des EEF.

Cette servitude comporte notamment:

- 1. Le libre accès des agents ou mandataires des EEF sur les dits immeubles, pour la construction, les travaux d'entretien et l'inspection des lignes. Par contre, le propriétaire sera indemnisé pour tous dommages qui pourraient être causés aux cultures par ses employés.
- 2. La prohibition de faire des plantations d'arbres, d'élever des constructions, etc. ou quoi que ce soit qui puisse gêner l'exploitation de la ligne électrique, ceci sur une largeur de 8 à 10 mètres de chaque côté de la ligne.
 - Si du bois devait être abattu dans le voisinage de la conduite, les EEF mettraient gratuitement à disposition du propriétaire le personnel nécessaire pour surveiller l'abattage, en vue d'éviter les accidents résultant du voisinage de la conduite électrique. Le propriétaire doit porter à la connaissance des EEF les abattages qu'il compte faire deux ou trois jours à l'avance et par écrit.
- 3. Cette servitude, telle qu'elle est définie ci-dessus est concédée pour le montant de fr. . . . à titre d'indemnité définitive, payé ce jour, une fois pour toutes, au propriétaire par les Entreprises Electriques Fribourgeoises.

Suit le relevé des immeubles indiqués au cadastre de la commune de ... et qui sont grevés par la servitude.

«Art. Nom local, Nature des propriétés, n° des poteaux, Nombre, Indemnité.»

«Formule établie en double exemplaire, le ...

Signatures: le propriétaire:

Pour les Entreprises Electriques Fribourgeoises:»

Il arrive que des propriétaires prétendent que tel ou tel terrain sur lequel passera une ligne électrique est destiné à recevoir des constructions (terrains à bâtir). Le technicien des EEF juge alors ou s'informe de la véracité des dires du propriétaire avant de modifier s'il le faut son tracé. Si l'éventualité de construction est encore lointaine ou problématique, il maintient la ligne comme prévu mais s'engage à la déplacer en temps voulu et aux frais des EEF. Cette clause est mentionnée dans la convention.

Les transactions se déroulent aux EEF selon un processus qui nous est propre. Vous savez que selon les prescriptions légales, le tracé de la ligne doit être piqueté sur le terrain avant de prendre contact avec les propriétaires des fonds. Le technicien étudie sur plan de situation et sur le terrain le parcours de la ligne à construire. Contrairement au mode de faire

légal, il traite avec les propriétaires individuellement avant le piquetage du tracé. L'expérience a montré que cette procédure présente le grand avantage de prévenir toute entente commune des propriétaires quant aux prétentions d'indemnité à faire valoir, toute prise de position s'opposant au passage de la ligne dans certains cas. En prenant contact avec chaque intéressé personnellement, notre agent parvient la plupart du temps sans trop de peine à obtenir les signatures des conventions de passage aux conditions de notre tarif d'indemnisation. Il peut se faire cependant qu'il faille en arriver à quelques ruses; c'est l'exception.

Le technicien agent des EEF traite aussi avec les propriétaires la question des postes de transformation 8/17 kV. Les postes de transformation sont la plupart du temps placés en bordure de propriété, à proximité immédiate d'un chemin qui en permet facilement l'accès.

En cas de construction de maisons d'habitation dans le voisinage proche des lignes 8/17 kV, les EEF déplacent habituellement sans frais pour les intéressés les poteaux gênants ou ne demandent, suivant les cas, qu'une faible participation aux frais de déplacement.

Nous adoptons de plus en plus, quand il y a beaucoup de poteaux à implanter dans un terrain de cultures ouvertes, les mâts en béton du type «Sacac» qui permettent d'établir des portées de 120 à 150 mètres. Ces mâts sont fixés sur socle en béton également, enfouis dans le sol de manière qu'il y ait 40 à 50 cm de terre en surface, ce qui permet le passage des engins mécaniques de culture et même de la charrue.

Lignes aériennes à 60 kV

Les indemnités accordées pour ce genre de lignes, en général construites sur mâts de béton, sont sensiblement plus élevées que pour les lignes à 8 et 17 kV. De plus, les EEF accordent aux propriétaires une indemnité par mètre courant de ligne passant sur leur territoire, même s'il n'y a pas de mât dans le sol. Chaque cas est réglé par convention signée de part et d'autre.

Les stations transformatrices de 60 kV et plus ne sont plus établies que sur terrain dont les EEF sont préalablement devenues propriétaires.

Le passage des lignes à 60 kV, qui ne présentent en elles-mêmes aucun intérêt immédiat d'alimentation pour les possesseurs de fonds, est souvent moins bien accueilli que celui des lignes secondaires. Il est à noter que les récalcitrants au passage des lignes électriques sur leur terrain sont la plupart du temps des abonnés qui ont eu des différends avec nous soit au sujet de nos factures d'installation contestées ou en souffrance quant à leur paiement, soit au sujet d'abonnements arriérés. Les propriétaires croient l'occasion favorable de chercher à monnayer leur consentement contre faveur spéciale. Dans presque tous les cas, un accord à l'amiable intervient.

Adresse de l'auteur:

 $\it A.\,von~der~Weid,$ vice-directeur aux Entreprises Electriques Fribourgeoises, Fribourg.

Communications des organes de l'UCS

43° fête des jubilaires de l'UCS, samedi 22 juin 1957 à Montreux

Les rivages du Léman ont exercé de tout temps une grosse attraction sur les Suisses alémaniques et les Tessinois. Les uns sont séduits par le vaste paysage lacustre avec les montagnes de Savoie dans le fond, les autres cherchent et trouvent ici le coin tranquille où l'on peut se reposer, d'autres encore y retrouvent la région à laquelle se rattachent les vieux souvenirs du temps passé en Romandie pour y apprendre le français. Ce paysage aimable au large horizon a déteint aussi sur ses habitants: gens accueillants et toujours gais, avec une saine conception de la vie.

Ce n'est pas la première fois que l'UCS célèbre ses jubilaires au bord du Léman; ce fut déjà le cas à Genève en 1930 et 1944, à Lausanne en 1925, 1941 et 1954, à Montreux enfin en 1919 et 1946. Cette année-ci, on a de nouveau porté le choix sur Montreux, cette station touristique du bassin pour chacun. Suivant que notre fête traditionnelle a lieu dans telle ou telle région du pays, les uns bénéficient d'un long voyage dans une contrée peu connue, d'autres se retrouvent dans leur canton ou un canton voisin, dans un cadre qui n'a pour eux rien d'exeptionnel. Je crois que pour les générations qui fêtent aujourd'hui une longue période de fidélité à leur poste, la chance a souri particulièrement à tous. Car, qu'importe le trajet plus ou moins familier, peut-on rêver un endroit plus propice à une douce halte, au terme d'une étape importante de la vie, que les beaux rivages du Léman et cette accueillante ville de Montreux. Je suis persuadé que nos amis vaudois et genevois ne ressentent pas moins de plaisir à venir fêter leur jubilé sur les rives de leur lac que ne s'en sont réjouis leurs collègues de Suisse alémanique ou du Tessin.



supérieur, bien connue de chacun par le château de Chillon tout proche, point de départ pour les Rochers de Naye, lieu de villégiature favori des étrangers.

Lorsque nous roulions vers les rives vaudoises du Léman, vendredi après-midi, le ciel s'assombrissait de plus en plus, et juste au moment de notre entrée à Montreux un violent orage éclata, accompagné de grêle. Dans la soirée d'autres averses se déchargèrent sur la région et l'espoir que la fête du lendemain serait favorisée par le beau temps s'amenuisait de plus en plus. Aussi fut-on d'autant plus heureux samedi matin de constater que les nuages se dissolvaient peu à peu, pour céder la place à un ciel d'azur.

La fête en l'honneur des 134 vétérans et des 267 jubilaires se déroula au «Pavillon de Montreux», récemment rénové, dont l'aménagement intérieur, du meilleur goût, conférait une note distinguée à cette manifestation. Pour commencer, l'orchestre du Kursaal joua l'ouverture de Tannhäuser, de Richard Wagner, sur quoi M. Aeschimann, président de l'UCS, adressa en allemand, puis en français, l'allocution suivante aux 660 personnes présentes:

«Chers Vétérans et Jubilaires, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

La chance est parfois un peu inégalement répartie, dans nos carrières professionnelles, et même pour fêter des 25° et des 40° jubilés de travail, les conditions ne sont pas identiques C'est donc très chaleureusement, très sincèrement que nous remercions la Société Romande d'Electricité et les sociétés affiliées de leur invitation et que j'ai l'honneur de saluer, au nom de l'UCS et de ses jubilaires, les autorités de la Ville de Montreux, représentées par MM. le Syndic Alblas, vice-président du Conseil administratif de Montreux, et par le président du Conseil communal de Montreux-Chatelard, M. Redard.

Je salue également M. Jaussi, directeur de l'Office du Tourisme de Montreux, qui veut bien aussi témoigner par sa présence que cette manifestation ne le laisse pas indifférent, de même que les représentants de la Presse de Montreux et de Lausanne, que je remercie de leur bienveillant intérêt.

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud n'a pu se faire représenter par un de ses membres et s'est fait excuser, ainsi que MM. Chessex, président, et Payot, administrateur-délégué de la Société Romande d'Electricité. Par contre M. Mercanton, administrateur-délégué de la Société Romande est des nôtres et je le prie d'être l'interprète de notre reconnaissance envers tous les collaborateurs qui ont aidé à l'organisation de cette réunion.

C'est en effet de moins en moins une petite affaire que de rassembler nos vétérans et jubilaires, dont le nombre va croissant d'année en année, comme le montrent les chiffres suivants. Je m'excuse de céder si tôt, dans cette allocution, à cette habitude que nous partageons pour la plupart, techniciens ou commerçants que nous sommes en majorité, de partir de chiffres et de faits précis. Les dames présentes qui sont habituées, je pense, à supporter ce petit travers de leur époux, me le pardonneront.

C'est en 1914 qu'a été instaurée la première fête des jubilaires qui rassemblait après 25 années de service dans la même entreprise 4 pionniers de l'électricité. C'est bien le titre qu'ils méritaient: n'avaient-ils pas pris leur service dans les toutes premières centrales électriques de notre pays? 25 ans plus tard, à la veille de la secondue guerre, c'étaient 178 diplômes de jubilés et 18 gobelets de vétérans qui étaient distribués. Aujourd'hui, notre fête rassemble



4 supervétérans, si je peux baptiser d'un terme à la mode ceux des nôtres qui ont à leur actif 50 ans de travail dans la même entreprise,

130 vétérans, qui reçoivent ce titre après 40 années d'activité. Et quand vous les verrez défiler, vous constaterez qu'il s'en trouve de forts jeunes et allègres. Enfin

267 jubilaires en pleine forme, pour lesquels ces 25 premières années ne représentent qu'un modeste début.

De cette progression très importante, nous pouvons tirer toutes sortes de réflexions optimistes, mais avant de le faire, il est grand temps que je les salue, ces vétérans et jubilaires, en leur souhaitant la bienvenue la plus cordiale du Comité de l'Union des Centrales, en les félicitant et les remerciant très vivement pour la grande somme de travail accompli et pour leur fidélité.

Revenons-en aux chiffres cités: Ils montrent mieux que de longues phrases une vitalité remarquable. En premier lieu, celle des collaborateurs de nos entreprises électriques, qui, toujours plus nombreux, atteignent en pleine possession de leurs moyens 25, 40 et même 50 années de service. La proportion d'aujourd'hui n'est-elle pas frappante: 130 vétérans pour environ 260 jubilaires.

De ces 130 vétérans qui ont déjà assisté à notre fête en 1942, l'un ou l'autre a récolté pendant cette période quelques kilos supplémentaires et perdu en échange quelques cheveux, mais, dans l'ensemble notre constatation semble prouver qu'on trouve dans l'électricité une saine et attachante activité. En second lieu, notre petite statistique montre la vitalité de nos entreprises elles-mêmes, qui ne cessent de se développer, d'augmenter leurs moyens de production et leurs réseaux, et le personnel qui les dessert. Enfin, la vitalité d'une idée, de nos traditions, puisque cette touchante pensée de célébrer en commun la persévérance du travail et la fidélité, a si bien fait son chemin, sans interruption pendant 43 ans. D'ailleurs cette idée revient, sauf erreur, à M. Dubochet, ancien directeur de la Société Romande d'Electricité, et c'est un lien de plus entre la région de Montreux et notre fête des jubilaires.

Mes chers vétérans, chers jubilaires, la plupart d'entre vous ne sont pas venus seuls à notre fête, mais vous avez tenu, pour autant que cela était possible, à y associer votre famille en vous faisant accompagner par votre épouse, ou dans quelques cas par l'un de vos enfants.

Mesdames, Mesdemoiselles, vous avez pensé que j'étais bien peu galant, et mes collègues qui me connaissent, que j'étais bien distrait, d'oublier de vous souhaiter particulièrement la bienvenue en ouvrant cette cérémonie. Mais non, le thème de mes réflexions m'a engagé à vous associer maintenant aux sentiments de reconnaissance que les entreprises expriment à leurs fidèles collaborateurs. Le foyer et la place de travail sont pour le plus grand nombre d'entre eux les deux pôles qui ont donné à leur existence la stabilité et la solidité que nous célébrons aujourd'hui. Il y a bien quelquesuns d'entre nous qui ne sont pas seulement des «dipôles» comme on dit en électrotechnique, mais qui sont aussi sensibles au champ d'attraction magnétique que peut exercer la table de jass, la canne à pêche, une collection de timbres ou les courses de section avec de bons amis. Ces activités accessoires, légitimes et nécessaires, elles jouent le rôle de régulateur de tension, pour rester dans nos comparaisons techniques, et limitent souvent utilement les surtensions qui peuvent se manifester parfois au travail ou dans le ménage. Mais revenons en à nos deux pôles ou à nos deux conducteurs principaux: Le foyer et la place de travail. Un phénomène d'induction bien connu a pour effet qu'ils réagissent l'un sur l'autre. Il y a des jours où vous vous êtes rendu compte à vos dépens, Mesdames, que cela ne devait pas tourner rond à l'atelier, à l'usine ou au bureau. Si vous avez le doigté nécessaire, les contrariétés ont été vite oubliées et l'atmosphère que vous aurez su créer à la maison, elle se répercute aussi, et d'une façon très visible et importante, sur notre activité professionnelle. C'est pourquoi, ayant une grande part aux mérites que nous célébrons ici, vous êtes, Mesdames, de la fête des vétérans et jubilaires dont vous avez partagé les peines et les soucis comme les heures claires et les satisfactions. Je vous souhaite donc de prendre une large part à la gaieté de cette journée et vous remercie de l'animer par votre présence. Ce sera l'occasion, pour bien des ménages, de se remémorer le chemin parcouru pendant ces années de travail, avec ses joies et ses soucis qui, lorsqu'ils sont partagés, sont plus aisés à surmonter. C'est d'ailleurs la raison de la légitime fierté de nos jubilaires, que ces nombreuses années d'activité n'ont en général pas été exemptes de difficultés de toutes sortes. La persévérance et le sentiment du devoir leur ont toutefois permis d'en triompher.

Nos vétérans d'aujourd'hui ont pris leur service dans les temps bien incertains de la première guerre, en 1917. La période des mobilisations passée, ils ont connu tous les problèmes que posaient une technique et une organisation relativement rudimentaires par rapport aux moyens dont on dispose aujourd'hui. Ce n'est pas à moi d'épuiser à l'avance le thème de ces comparaisons qui fera sans doute le sujet de bien des conversations entre anciens collègues qui se retrouveront aujourd'hui au banquet ou sur le bateau. La sécurité sociale aussi, a fait depuis ce temps, bien des progrès.



Vous avez débuté, chers vétérans, à une époque à laquelle chacun devait davantage compter sur ses propres forces pour assurer son avenir en face des risques de toute sorte qui peuvent le menacer. Espérons, soit-dit en passant, que les jeunes qui entrent dans la carrière à présent conserveront assez d'initiative et de confiance en soi pour ne pas abandonner entièrement leur sort futur aux mains d'une législation et d'une réglementation qui ne laisseraient plus d'occasion à la prévoyance et au courage individuels de se manifester.

Nos jubilaires sont entrés au service des entreprises auxquelles ils appartiennent aujourd'hui, en 1932. Pour eux aussi, les temps ont bien changé. C'était une année de dépression

économique avec ses graves conséquences, chômage, réduction forcée des horaires de travail dans l'industrie, réduction correspondante des salaires. En tout cas, les augmentations n'étaient pas à l'ordre du jour et celui qui avait eu la grande



chance de trouver une situation stable, comme en offrent nos entreprises d'électricité, se gardait bien de l'idée d'en changer. Actuellement, on a peine à imaginer que ces temps puissent revenir et, vraiment, nous ne le souhaitons pas. Mais, sans doute, êtes-vous d'accord avec moi qu'il vaudrait la peine que les jeunes qui commencent leur travail maintenant, soient parfois mieux conscients du grand privilège qu'ils ont. Nous leur souhaitons de grand cœur une vie plus facile, mais pourtant pas trop facile. Vous êtes à même de juger, après 25 ans, après 40 ans, que les obstacles, les contrariétés, la patience qu'il a fallu montrer, forment le caractère. En regard des avantages de la jeunesse, auxquels nous devons renoncer un peu chaque année, nous acquérons l'expérience et une certaine philosophie de la vie qui ont bien leur valeur, elles aussi.

Et voilà pourquoi la célébration des jubilaires n'est pas une occasion de regret ou de mélancolie, mais une fête, une belle fête que je ne voudrais pas gâter par un trop long discours, d'autant plus que l'heureuse tradition qui fait que toutes les entreprises du pays se réunissent pour cette céré-



monie exige que je répète une partie de mon allocution en langue allemande.

Je termine donc, pour nos collaborateurs de Suisse romande, en leur exprimant très simplement mais très sincèrement les sentiments de profonde et de cordiale reconnaissance des entreprises d'électricité du pays pour la tâche qu'ils ont fidèlement accomplis pendant 50, 40 et 25 ans. Que signifie la reconnaissance des entreprises? C'est celle de vos chefs, celle de vos collègues, qui ont confié dans vos mains des responsabilités souvent importantes, parfois la sécurité de leur propre vie — je pense au travail des équipes de lignes, pour citer un seul exemple -, c'est aussi la reconnaissance de vos subordonnés, des jeunes que vous avez formés. Mais c'est aussi la reconnaissance de toute notre population, puisque tous nos concitoyens sont nos abonnés, des consommateurs de plus en plus habitués à un service régulier et sûr, de plus en plus dépendant de l'électricité pour leur travail et la commodité de leur vie privée. Je vous remercie encore une fois au nom du Comité de l'UCS et vous souhaite tout d'abord une belle journée à Montreux, puis beaucoup de succès et de satisfaction pour ceux qui vont commencer une deuxième étape de leur carrière professionnelle, et, enfin, une retraite heureuse pour ceux qui s'apprêtent d'ici quelque temps, après de nombreuses années de travail, à jouir d'un repos bien mérité.»



Après ce discours, l'orchestre du Kursaal exécuta un mouvement de la «Kleine Nachtmusik» de Mozart, puis le secrétaire de l'UCS, M. Froelich, proclama les noms des vétérans et jubilaires. En signe tangible de reconnaissance pour 50 ans de loyaux services, 4 vétérans reçurent chacun une channe en étain, tandis que les 130 vétérans avec 40 années de service se voyaient attribuer un gobelet d'étain et les 267 jubilaires avec 25 ans de service dans la même entreprise, un diplôme. Ces cadeaux furent distribués par 4 jeunes Vaudoises, dont le charme séduisant incita maint jubilaire et vétéran à manifester sa joie par une embrassade plus ou moins timide ou même un baiser carrément appliqué! — Cette cérémonie toute simple s'acheva sur un pot-pourri d'airs suisses joué par l'or-

Les participants se rendirent ensuite dans différents hôtels, pour se régaler du repas servi en leur honneur. Le temps passa beaucoup trop vite avec les conversations animées, car il fallait être au débarcadère à deux heures et demie pour prendre place sur le bateau spécial qui allait offrir à tous une promenade de deux heures sur l'eau et leur permettre d'admirer sans fatigue les beautés du Léman. Le bateau mit d'abord le cap sur Villeneuve, en passant devant le vénérable château de Chillon, puis il obliqua vers la rive française, St-Gingolphe en face. Pendant ce temps des nuages menaçants s'étaient accumulés sur les Alpes savoisiennes et le Valais, qui ne présageaient rien de bon. Mais la chance nous resta fidèle, comme depuis bien des années déjà à la fête des jubilaires. Le front orageux s'éloigna lentement et bientôt le soleil brillait de nouveau de tout son éclat.

Même les symptômes d'un changement de temps n'avaient

nullement entamé la joyeuse animation sur le bateau. Tandis que les uns dansaient sur le pont, les autres étaient tranquillement assis avec leurs femmes et leurs amis, jouissant du coup d'œil grandiose sur le lac et les montagnes. Ici et là on tombait sur des vétérans et des jubilaires en train d'évoquer des souvenirs communs ou de narrer les épisodes de leur longue carrière. Les heures passèrent en un clin d'œil et bien-

tôt réapparaissaient les maisons de Montreux, où le bateau accostait à 16.50 h précises. Ainsi prenait fin la partie officielle de notre fête des jubilaires 1957. La plupart des participants auront sûrement profité de l'occasion pour passer encore le dimanche là-bas, ou du moins pour faire un détour en rentrant chez eux. Mais pour tous cette fête restera gravée dans leur mémoire parmi les plus beaux souvenirs.

Liste der Jubilare des VSE 1957 — Liste des jubilaires de l'UCS en 1957

Liste der Veteranen

50 Dienstjahre:

50 années de service:

Industrielle Betriebe der Gemeinde Interlaken:

Eduard Mühlemann, Magazinchef Gemeinde-Elektrizitätswerk Kerns: Rudolf Ganz, Direktor

Centralschweizerische Kraftwerke, Elektrizitätswerk Altdorf:

Clemens Dahinden †, Betriebsleiter Elektrizitätswerk der Stadt Zürich:

Albert Müri, kaufmännischer Angestellter

40 Dienstjahre:

40 années de service:

Aargauisches Elektrizitätswerk Aarau: Max Mattenberger, Betriebstechniker Hans Fischer, Gruppenführer

Industrielle Betriebe der Stadt Aarau: Arnold Riniker, Sekretär

Paul Widmer, Freileitungsmonteur Wasser- und Elektrizitätswerk Arbon: Paul Lehmann, Chefmonteur-Stellvertreter

Elektrizitätswerk Baar:

Siegfried Güntensperger, Chefmonteur Nordostschweizerische Kraftwerke A.-G., Baden:

Baden:
Alfred Baur, Kreischef-Stellvertreter
Heinrich Disch, Schichtführer
Jakob Gebhard, Zeichner
Jakob Jacober, Maschinist
Walter Knobel, Maschinist
Severin Meier, Maschinist

Städtische Werke Baden:

Fridolin Wetli, Monteur

Elektrizitätswerk Basel:

Ernst Bühler, Schaltwärter I Léon Wolff, Techniker I Hermann Walder, Hilfsmaschinist I Fritz Güdel, Handwerker I Fritz Baumann, Handwerker I Albert Kiefer, Handwerker I Hans Schenk, Einzüger I Karl Schmid, Handwerker I

Karl Jakob, Gehilfe der Handwerker Azienda Elettrica Comunale, Bellinzona:

Indo Rossi, Cassiere

Bernische Kraftwerke A.-G., Bern:
Fräulein Elisabeth Burri, Kanzlisti

Fräulein Elisabeth Burri, Kanzlistin Alfred Ribi, kaufmännischer Angestellter Adolf Karlen, Chefmonteur

Adolf Karlen, Chetmonteur
Anton Burlon, Installationsmonteur
Hermann Sigrist, Platzmonteur
Ernst Vogel, Betriebsleiter in Biel
Alfred Keller, Platzmonteur
Armin Lauper, Magaziner
Jules Wirz, Installationsmonteur
Otto Danz, contrôleur
Hans Bergundthal, Hilfsarbeiter

Elektrizitätswerk der Stadt Bern: Hans Jäcklin, Direktor Hermann Mischler, Monteur Gottfried Michel, Hilfsmonteur Elektrizitätswerk Biel:

Hans Liechti, Magaziner Oskar Mürset, Monteur Fritz Iseli, Monteur

Gottfried Zedi, Katasterführer

Elektrizitätswerk Burgdorf:

Werner Hirsbrunner, Standableser

Services Industriels de La Chaux-de-Fonds:

> Armand Droz, employé Service des abonnements

Emile Rouiller, employé Service des abonnements

Henri Calame, monteur électricien Adrien Unternährer, employé Service des abonnements

Société Romande d'Electricité, Clarens: Emile Stettler, chef-monteur

Services Industriels de la Municipalité de Delémont:

Marcel Helg, comptable

Entreprises Electriques Fribourgeoises,

Fribourg

Paul Baud, chef d'équipe Auguste Brulhart, machiniste Louis Combaz, chef d'équipe Ernest Gobet, technicien Louis Pürro, machiniste Pierre Pürro, chef d'équipe Cyprien Rapo, chef d'équipe Léon Richoz, secrétaire Albert Schacher, monteur Bernard Zosso, chef d'équipe Albert Roggo, monteur

Service de l'Electricité de Genève:
Michel Barambon, chef de section
Charles Carrera, monteur
Robert Panchaud, sous-chef de section
Louis Serex, commis

Moïse Taponnier, chef de section Jules Volkart, commis principal

Elektrizitätswerk Gossau (SG): Wilhelm Rüegg, Chefmonteur Elektrizitätswerk Hochdorf:

Alois Schiffmann, Elektromonteur

Elektrizitätsversorgung Kaltbrunn:
Frau Agnes Jud, Bureaulistin
A.G. Bündner Kraftwerke, Klosters:

Ernst Grädel, Betriebsleiter Compagnie Vaudoise d'Electricité,

Lausanne: Jean Leuenberger, monteur spécialiste Charles Wulliens, monteur-électricien

S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, Lausanne:

Jacques Sauthier, employé

Service de l'Electricité de la Ville de Lausanne: Alfred Cusin, machiniste d'usine

Gabriel Mégroz, chauffeur de chaudières

Officina Elettrica Comunale, Lugano:
Pasquale Cornara, aggiunto segretario
Pietro Ferrari, macchinista centrale
Tenero

Centralschweizerische Kraftwerke, Luzern:

Franz Segalini, Chefbuchhalter

Centralschweizerische Kraftwerke, Elektrizitätswerk Altdorf:

Johann Dittli, Maschinist Franz Walker, Maschinist

Karl Mettler, Installation-Chefmonteur

Elektrizitätswerk der Stadt Luzern: Moritz Lottenbach, Obermaschinist-

Stellvertreter

Albert Bründler, Monteur mit Spezialdienst

Otto Holzgang, Technischer Beamter

Elektra Birseck, Münchenstein Emil Jeker, Vorarbeiter

Service de l'Electricité de la Ville de Neuchâtel:

Veuchâtel:

Jules Puthod, préposé au service des
abonnements

Georges Rapaz, monteur (sous-contremaître)

Aare-Tessin A.-G. für Elektrizität, Olten: Eduard Hofmann, Chefwehrwärter Franz Vögeli, Chefwehrwärter-Stellvertreter

Karl Zubler, Freileitungsmonteur Otto Bärtschi, 1. Maschinist Emil Schenker, 1. Maschinist

Elektrizitätsversorgung Olten: Gottlieb Kellerhals, Magaziner

Kraftwerke Brusio A.G., Poschiavo: Giacomo Plozza, macchinista

Wasser- und Elektrizitätswerk Romanshorn:

Otto Blechschmidt, Elektromonteur

Elektrizitätswerk Rüti (ZH): Emil Meier, Kassier

A.G. Kraftwerk Wäggital, Siebnen: Otto Gentsch, Bautechniker

Gesellschaft des Aare- und Emmenkanals, Solothurn:

Fritz Scheidegger, Installationsmonteur

Elektrizitätswerk des Kantons

Schaffhausen, Schaffhausen: Hermann Meier, Kontrolleur

Elektrizitätswerk der Stadt Schaffhausen: Karl Thomer, Einzüger Taddeo Vieli, Maschinist

Elektrizitätswerk der Stadt St. Gallen: Jakob Gianiel, Verwaltungsadjunkt II Hans Vogel, Verwaltungsangestellter I Walter Schwald, Monteur I

St. Gallisch-Appenzellische Kraftwerke A.-G., St. Gallen

Ernst Högger, Betriebsmonteur

Gemeindewerke Uster: Ernst Wickle, Einzüger

Lonza A.-G., Walliser Kraftwerke, Visp: Marius Voeffray, Schichtführer

Elektrizitätswerk Wald:

Hermann Scheibler, Maschinist

Elektrizitäts- und Wasserwerk Wettingen: Johann Steimer, Freileitungsmonteur

Gemeindewerke Wetzikon:

Oskar Brunner, Einzüger und Standabnehmer Elektrizitätswerk der Stadt Winterthur: Hermann Klähr, Magaziner Emil Dietschi, Schlosser Albert Bernhard, Chef der Zählerabteilung

Elektrizitätswerk des Kantons Zürich, Zürich:

Hans Pfister, Monteur
Franz Kälin, Kaufmann
Albert Fries, Freileitungsmonteur
Josef Weber, Monteur
Karl Streuli, Maschinenmeister
Karl Benkler, Freileitungsmonteur
Albert Schmid, Obermonteur
Otto Lee, Maschinist
Lektrizitätsvork der Stadt Zürich

Elektrizitätswerk der Stadt Zürich: Johann Oertli, technischer Angestellter Franz Schuler, Aufseher Emil Lendi, kaufmännischer Angestellter

Angestellter
Emil Kirchner, Einzüger
Otto Ruggli, Einzüger

Gustav Baumann, Handwerker-Vorarbeiter Walter Huber, Schichtführer

Technische Prüfanstalten des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, Zürich:

Ernst Meyer, dipl. Elektrotechniker Alfred Schlegel, Technischer Assistent

Liste der Jubilare

25 Dienstjahre:

25 années de service:

Aargauisches Elektrizitätswerk, Aarau: Fräulein Hedwig Häusler, kaufmännische Angestellte

Alfons Biland, kaufmännischer Angestellter

Jakob Berglas, Unterwerkchef Jakob Kull, Obermonteur Fräulein Hermine Maurer, Hilfsbuchhalterin

Robert Meyer, Elektrotechniker Max Urech, Chauffeur Marc Stahel, Kontrolltechniker Ernst Wernli, Betriebsleiter-Stellvertreter

Industrielle Betriebe der Stadt Aarau: Jakob Richner, Technischer Beamter Elektrizitäts- und Wasserversorgungsanlage Aarberg:

Fräulein Elsy Schärer, kaufmännische Angestellte

Etzelwerk A.G., Altendorf:
Arthur Meier, Schichtführer
Elektrizitätswerk Baar:

Rudolf Strickler, Betriebsleiter Nordostschweizerische Kraftwerke A.-G., Baden:

Arnold Kramer, Techniker Fritz Werffeli, Geometer Theodor Wider, Techniker

Städtische Werke Baden: Fräulein Trudy Zuberbühler, kaufmännische Angestellte Walter Hanhart, Chefmonteur

Elektrizitätswerk Basel:
Eduard Stückelberger, InstallationsKontrolleur

Fritz Göppert, Einzüger I Emil Jäggi, Verwaltungs-Assistent II Franz Kaufmann, Verwaltungs-

Assistent I Andreas Kindschi, Ingenieur-Assistent I Max Stauffer, Werkmeister I Julius Schürmann, Maschinist I Peter Küng, Techniker I Max Winkler, Mechaniker für Zähler und Uhren

Edwin Haenger, Verwaltungs-Assistent I

Rudolf Hosslin, Verwaltungs-Assistent I

Azienda Elettrica Comunale Bellinzona: Bruno Beltraminelli, impiegato Francesco Besomi, montatore Argante Menini, controllore

Bernische Kraftwerke A.G., Bern:
Willy Dähler, Elektrotechniker
Walter Studer, Verwalter der Pensionsund Krankenkasse
Adolf Aeberhard, Buchhalter

Walter Bühlmann, Kontrolleur Max Villiger, Platzmonteur Rudolf Wenger, Freileitungsmonteur/ Gruppenchef

Robert Häberli, kaufmännischer Angestellter

Hans Neuenschwander, Zeichner Josef Schwaller, Freileitungsmonteur Hermann Oehrli, Freileitungsmonteur Max Wiedmer, kaufmännischer Angestellter

Walter Waber, Zentralenchef in Bannwil

Emil Neher, Unterwerkchef
Emil Kleiner, Maschinist
Oskar Leisi, Maschinist
Ernst Oppliger, Installationsmonteur
Benjamin Liengme, chef du bureau des
abonnés

Roman Scheuble, Chefmonteur Daniel Barandun, Installationsmonteur Hans Fischer, Uhrmacher

Gesellschaft für den gemeinsamen Bau und Betrieb des Unterwerkes Mettlen der SBB, Bern:

Ernst Joss, Stellvertreter des Unterwerkchefs

Elektrizitätswerk Biel: Carlo Bianchi, Maurer

Aare Ticino S. A. di Elettricità, Bodio: Gino Scolari, capo reparto linee Edoardo Imelli, sostituto capo ufficio contabilità II

Libero Romerio, capo ufficio contabilità I

Pierino Caverzasio, sostituto capoofficina Piottino

Erminio Farei-Campagna, capo-sciolta centrale Piottino

Giovanni Damonti, macchinista centrale Piottino

Eligio Franscini, sostituto capo-centrale Biaschina

Industrielle Betriebe der Stadt Brugg: Max Deubelbeiss, Elektromonteur Fritz Huber, Standabnehmer

Service Electrique de la Ville de Bulle: Aurélien Sottas, machiniste

Elektrizitätswerk Burgdorf: Fritz Uhlmann, Magazinchef

Services Industriels de La Chaux-de-Fonds:

Charles Maeder, employé Comptabilité générale

René Bringold, employé Service des abonnements

Charles Crevoiserat, employé Service des abonnements

Edouard Schick, ouvrier Usine électrique

Albert Bouelle, ouvrier Usine électrique

Azienda Comunale dell'Elettricità, Chiasso:

Elvezio Ortelli, montatore elettricista Industrielle Betriebe der Stadt Chur: Ernst Schmid, Maschinist

Société Romande d'Electricité, Clarens: Maurice Borloz, mécanicien Max Goy, comptable

André Mury, chef-monteur mécanicienélectricien

Alfred Taillens, concierge Jean-Jacques Christin, chef de centrale Madame Augusta Barraud, comptable René Genevey, adjoint de chef de

Mademoiselle Mathilde Bissat, secrétaire

Elektrizitätswerk Davos:

service

Ferdinand Cattini, Spezialmonteur Fräulein Amalie Frank, Hauswartgehilfin

Services Industriels de la Municipalité de Delémont:

Albert Uhlmann, monteur
Gemeindewerke Erstfeld:
Alois Püntener, Maschinist
Hans Burri, Buchhalter/Kassier
Elektrizitätswerk Flawil:
Josef Siegmann, Elektromonteur

Elektrizitätswerk Frauenfeld: Hans Buchmann, Betriebsgruppenchef

Hans Buchmann, Betriebsgruppenche Entreprises Electriques Fribourgeoises, Fribourg:

Alphonse Baeriswil, monteur Camille Bornet, monteur Albert Bourqui, secrétaire Arnold Cachin, monteur Aloys Dousse, concierge Rodolphe Etienne, magasinier Albert Fasel, chef de réseau Jean Gachoud, chef d'équipe Raymond Gross, secrétaire Mademoiselle Mathilde Hayoz, secrétaire

secrétaire
Henri Liaudat, magasinier
Robert Mory, ouvrier professionnel
Louis Pasquier, monteur stationné
Louis Piller, sous-directeur
Auguste Pilloud, monteur
Henri Pilloud, technicien
Clément Pythoud, monteur stationné
Georges Repond, magasinier
Albert von der Weid, sous-directeur
Jean Zillweger, monteur

Service de l'Electricité de Genève: Albert Charrot, technicien Armand Costa, monteur Charles Ducret, contrôleur qualifié Georges Favre, employé technique Emile Girard, sous-chef de bureau Richard Golay, opérateur Charles Gros, monteur Oscar Guler, chef contrôleur Maurice Jeannet, chef d'atelier Félix Larequi, monteur Pierre Mieusset, aide-contrôleur Albert Mouron, contremaître Charles Pelvat, ouvrier Louis Pellevat, sous-chef de bureau Ferdinand Rendu, chef de bureau Ernest Robert, mécanicien Pierre Rollard, ingénieur principal Georges Schudel, mécanicien

Louis Serpol, mécanicien Albert Wurlod, mécanicien Elektrizitätswerk Grabs: Konrad Bicker, Buchhalter Elektrizitätswerk Grenchen:

Elektrizitätswerk Grenchen Emil Steffen, Einzüger

858 (236)Kraftwerke Oberhasli A.-G., Innertkirchen: Jakob Lienhard, Betriebsassistent Wengernalp- und Jungfraubahn, Interlaken: Fritz Gerber, I. Maschinist Hans Baumann, Maschinist Elektrizitätswerk Jona-Rapperswil A.-G., Max Weiss, Chefmonteur Alfons Würmle, Zählermechaniker Elektrizitätswerk Kreuzlingen: Frau Margrit Gähwiler, Büroangestellte Elektrizitätswerke Wynau, Langenthal: Willi Beck, kaufmännischer Angestellter Licht- und Wasserwerke Languau: Karl Knapp, Zählermonteur

Kraftwerk Laufenburg: Friedrich Brunner, Maschinist Karl Grenacher, Mechaniker-Chauffeur

Compagnie Vaudoise d'Electricité, Lausanne:

Maurice Guex, secrétaire d'exploitation Robert Favre, agent II Ernest Charbonney, sous-chef de bureau

S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, Lausanne:

André Cretton, employé d'usine à Martigny-Bourg Jacques Borel, employé d'usine

à Chandoline Maxime Vernay, employé d'usine à Chandoline

Service de l'Electricité de la Ville de Lausanne:

Robert Barraud, dessinateur 1re classe Armand Borgeaud, mécanicien autos Roger Bovey, technicien chef des stations

Robert Buchser, monteur Paul Grand, technicien-chef Louis Guaix, technicien 1^{re} classe Paul Meystre, ingénieur en chef Alphonse Navioz, serrurier Ernest Pfammatter, mécanicien d'usine Francis Ruchet, chef d'équipe Alphonse Veillard, monteur Elektra Baselland, Liestal:

Alfred Hemmig, Buchhaltungschef Marcel Thommen, Zählerableser Società Elettrica Sopracenerina, Locarno:

Antonio Bertina, macchinista Felino Fogliani, sostituto capo-montatore

Centralschweizerische Krarftwerke, Luzern:

Walter Peyer, Garagechef Arthur Müller, Zählermechaniker Eduard Bachmann, Stationsmonteur Georg Kaufmann, Freileitungsmonteur Robert Zumbühl, Inkassobeamter Josef Rothenfluh, Maschinist Centralschweizerische Kraftwerke, Elektrizitätswerk Altdorf: Anton Muther, Magaziner

Centralschweizerische Kraftwerke, Betrieb Schwyz:

Martin Reichmuth, Platzmonteur Elektrizitätswerk der Stadt Luzern: Max Felder, Verwaltungsbeamter Walter von Arx, Verwaltungsbeamter Ulrich Gelpke, Elektrotechniker Fritz Mumenthaler, Maschinist Josef Schorno, Verwaltungsbeamter Albert Hochstrasser, Verwaltungsbeamter

Josef Graber, Standableser Fritz Huber, Verwaltungsbeamter Gemeindebetriebe Lyss:

Max Nefzger, Chefmonteur Azienda Elettrica Comunale, Mendrisio:

Plinio Calderari, meccanico Gaetano Pagani, montatore

Elektra Birseck, Münchenstein: Fräulein Annie Meyer, Kochberaterin Walter Eberenz, Elektromonteur

Elektrizitätswerk der Stadt Murten: Hans Zbären, Elektriker Elektrizitätswerk Näfels:

Josef Fischli, Installations-Kontrolleur Service de l'Electricité de la Ville de Neuchâtel:

Fritz Béguin, commis au service des abonnements

Xaxier Girardin, releveur compteurs et encaisseur

Maurice Jeanneret, aide-monteur Alfred Béguin, chef du service des magasins

Ernest Jenny, monteur-machiniste Meinrad Meyer, chef de l'Administration générale

Wasser- und Elektrizitätswerk Niederurnen:

Heinrich Hertach, Verwalter Aare-Tessin A.-G. für Elektrizität, Olten: Manfred Schiffmann, Techniker Josef Meier, Chauffeur Walter Suter, Techniker Gottfried Hess, technischer Leiter der Installations-Abteilung Hermann Hess, Magazinchef

Karl Kistler, Installationsmonteur Ernst Bieri, Chefmonteur Adolf Meier, Magazinchef Alwin Maritz, 1. Schaltwärter Walter Hoog, Installationsmonteur Viktor Bader, Freileitungsmonteur Rudolf Franz, Chefmonteur August Rykart, Schichtenführer

Kraftwerke Brusio A.-G., Poschiavo: Antonio Crameri, meccanico Domenico Crameri, muratore Hermann Müller, Werkstattchef Silvio Plozza, capo-turno

Kraftwerk Ryburg-Schwörstadt A.G., Rheinfelden:

Alfred Wehrli, Stauaufseher Ludwig Kern, Wehrwärter Erich Liebing, Betriebstechniker Wasser- und Elektrizitätswerk

Romanshorn: Fräulein Elisabeth Kistenfeger, Buchhalterin

Services Industriels de la Commune de

Bernard Schenkel, contrôleur Raymond Perraudin, chef d'usine Henri Crescentino, chef de vente

Elektrizitätswerk der Stadt Solothurn: Hans Hauri, Elektrotechniker

Elektrizitätswerk des Kantons Schaffhausen, Schaffhausen: Hans Reutener, Freileitungsmonteur

Theodor Bröchler, Freileitungsmonteur

Elektrizitätswerk der Stadt Schaffhausen: Erwin Fischer, Kontrolleur

Kraftwerke Sernf-Niederenbach A.-G., Schwanden:

Karl Spirig, Maschinist

Elektrizitätswerk Schwanden: Gabriel Blumer, Buchhalter Albert Näf, Zeichner

Elektrizitätswerk der Stadt St. Gallen: Albert Pletscher, Techniker I Ernst Bruderer, Hilfsmonteur

Elektrizitätswerk Stäfa:

Emil Albrecht, Freileitungsmonteur Licht- und Wasserwerke Thun:

Fritz Blaser, Standableser

Elektrizitätswerk Uznach A.-G., Uznach: Fridolin Müller, Elektromonteur

Lonza A.G., Walliser Kraftwerke, Visp. Karl Elsig, Monteur

Wasser- und Elektrizitätswerk Walenstadt:

Robert Albertin, Elektromonteur Technische Gemeindebetriebe Weinfelden:

Heinrich Mächler, Betriebsleiter Elektrizitätswerk der Stadt Winterthur: Charles Wey, Magaziner Karl Bosshart, Vorarbeiter

Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zürich:

Ernst Engeli, Kaufmann Wilhelm Baumann, Monteur Konrad Schmid, Magazinchef Jakob Ott, Ortsmonteur Arnoldo Tettamanti, Monteur Hans Straub, Freileitungsmonteur Bruno Bachmann, Ortsmonteur Albert Kurz, Maschinist August Neeracher, Schlosser Anton Hitz, Obermonteur Heinrich Müller, Ortsmonteur Herbert Kümin, Monteur Emil Meier, Monteur

Elektrizitätswerk der Stadt Zürich: Albert Kauf, Techniker Emil Metzger, Rechnungsführer Emil Gägauf, Verwaltungsbeamter Ernst Kretz, kaufmännischer Angestellter

Hans Städeli, kaufmännischer Angestellter Fritz Baumann, Schichtführer Hans Baur, Schichtführer Otto Höltschi, Schichtführer Eduard Keller, Schichtführer Werner Scheidegger, Handwerker-

Vorarbeiter Ernst Bieri, Maschinist Ernst Bohnenblust, Spezialhandwerker Albert Hostettler, Spezialhandwerker Konrad Kohler, Maschinist Alfred Bouvard, Handwerker Albert Burkhart, Handwerker Emil Gubser, Handwerker Albert Notter, Chauffeur Hans Schmid, Handwerker Max Brandenberger, Magaziner

Hermann Bürki, Chauffeur Hans Bosshart, Handwerkergehilfe Technische Prüfanstalten des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, Zürich:

Oskar Eugster, Zählermechaniker

Redaktion der «Seiten des VSE»: Sekretariat des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätswerke, Bahnhofplatz 3, Zürich 1, Postadresse: Postfach Zürich 23, Telephon (051) 275191, Postcheckkonto VIII 4355, Telegrammadresse: Electrunion Zürich. Redaktor: Ch. Morel, Ingenieur.